



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION DES ARTBITRES

Réunion du : 27/08/2018
à : 18h30

Présidence : Marc SEBASTIEN

Présents : Sébastien BELKACEM, Patrick MOUSSONNE, Henri FLOQUET, Jean-Luc GABILLARD, Laurent PERRAULT, Jean-Paul ROUSSEAU, Grégory SCHULER (représentant des éducateurs)

Excusés : Mrs. Larbi BAHRI, Alexandre CHERON, Jean-Luc RIBEMONT,

Absent :

Assistent : Fabrice LE MEUR (CTA), Christophe HACAULT (représentant du Comité Directeur)

☆☆☆☆☆☆☆☆

Patrick MOUSSONNE est désigné secrétaire de séance

Le Président Marc SEBASTIEN ouvre la séance à 18 h30 et souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

Souhaite la bienvenue à Grégory SCHULER qui rejoint la Commission Des arbitres en tant que membre représentant la Commission Technique Départementale

Intervention de Grégory SCHULER, qu'il est content de rejoindre la Commission et qu'il est à notre disposition si besoin, qu'il souhaite que l'on travaille dans de bonnes relations et qu'il y est un échange réciproque entre la Commission Technique Départementale et la Commission des arbitres. Il prend note des dates des tests physiques (VAMEVAL). Les tests physiques auront lieu les samedis 6 et 13 octobre ainsi que le Samedi 26 janvier 2019.

✓ **Composition de la CDA pour la saison 2018/2019 :**

Président d'honneur : Joël PROD'HOMME

Membres d'honneur : Raymond NEVEU- Pierre FERRE

Président : SEBASTIEN Marc

Président Délégué : MOUSSONNE Patrick

Vice-président : FLOQUET Henri

Secrétariat : Comptabilité

Secrétaire de séance : MOUSSONNE Patrick

Membres : BAHRI Larbi, BELKACEM Sébastien, CHERON Alexandre, GABILLARD Jean-Luc, MOUSSONNE Patrick, PERRAULT Laurent, RIBEMONT Jean-Luc, ROUSSEAU Jean-Paul

Membre représentant les jeunes arbitres : PERRAULT Laurent.

Membre Représentant le Comité directeur : DEMAY Frédéric, HACAULT Christophe, FOURNIER Christian

Membre représentant les éducateurs : SCHULER Grégory

FORMATION:

- **Responsables :** Jean-Luc RIBEMONT, CHERON Alexandre, SEBASTIEN Marc
- **Candidats R3 :** CHERON Alexandre, SEBASTIEN Marc, Laurent PERRAULT
- **Préparation Théorie arbitre de ligue :** CHERON Alexandre, Laurent PERRAULT
- **Commission Jeunes Arbitres :** BELKACEM Sébastien, PERRAULT Laurent
- **Commission Arbitres assistants :** PERRAULT Laurent
- **Préparation candidats arbitre de District :** RIBEMONT Jean-Luc
 - **Membres :** SEBASTIEN Marc, CHERON Alexandre, BAHRI Larbi, MOUSSONNE Patrick, PERRAULT Laurent, ROUSSEAU Jean-Paul

Organisation Général des stages :

Stages Adultes : SEBASTIEN Marc, RIBEMONT Jean-Luc avec Membres CDA 28

Stages Jeunes : PERRAULT Laurent, BELKACEM Sébastien avec Membres CDA 28

REPRESENTANTS AUPRES DES COMMISSIONS:

- **Représentant des Arbitres auprès du Comité directeur :** FLOQUET Henri
- **Commission de discipline :** MOUSSONNE Patrick
- **Commission d'appel de discipline :** FLOQUET Henri
- **Commission statuts et règlements loi du jeu :** SEBASTIEN Marc, BELKACEM Sébastien, FLOQUET Henri.
 - **Sous-commission discipline :** les membres de la CDA 28

UNAF : PERTHUIS Thierry

TECHNIQUE :

- **Désignations** : Sébastien BELKACEM, Marc SEBASTIEN
- **Désignations Jeunes et Tuteurs** : Jean-Luc RIBEMONT
- **Désignations coupes d'été** : Henri FLOQUET
- **Observations jeunes** : SEBASTIEN Marc, BELKACEM Sébastien.
- **Vérification des feuilles de match** : Secrétariat du district
- **Communication** : Par COURRIEL à comptabilite@eure-et-loir.fff.fr
- **Réserves techniques et réclamations** : SEBASTIEN Marc, BAHRI Larbi, CHERON Alexandre
- **Observateurs** : Les membres de la CDA

✓ [Règlement catégorie promotionnelle 2018/2019](#)

Rappel du règlement interne de la CDA

Article 19

OBSERVATIONS

Les priorités d'observation seront définies chaque année par la CDA.

Une observation pourra être effectuée sans que l'arbitre en soit préalablement informé, mais l'observateur se présentera néanmoins à l'arbitre à la fin de la rencontre.

Chaque arbitre de catégories 1 et 2 sera observé chaque année dans leur catégorie respective. Pour les autres qui sont regroupés en une seule et même catégorie pourront prétendre à être promotionnel pour évoluer en catégorie supérieure selon les critères suivants :

En faire obligatoirement la demande avant le 15 juillet de la saison en cours par écrit (ou email) à comptabilite@eure-et-loir.FFF.fr. la demande sera ensuite transmise à la CDA qui la validera.

1. Passé le test physique et atteindre le palier correspondant à son âge.
2. Passé le test théorique et avoir une note supérieure ou égale à la moyenne

Les arbitres ayant 45 ans au 1er septembre de la saison en cours ne pourront prétendre à être promotionnel sauf dérogation de la CDA.

En fonction du nombre de candidats retenus ils seront observés une fois voire deux fois par des observateurs différents.

TABLEAU DES PALIERS PAR TRANCHE D'AGE

Tranches d'âge	Palier
Plus de 50 ans	9
45 à 49 ans	10
40 à 44 ans	11
35 à 39 ans	12
30 à 34 ans	13
25 à 29 ans	14
20 à 24 ans	15
15 à 19 ans	16

✓ [paroles aux invités](#)

Fabrice LE MEUR nous informe que les premiers tests physiques N3 ont été réalisés le jeudi 23 Aout 2017. Alexandre CHERON, Morgan CADOR et LUCAS MOUACI ont réussi les tests avec succès. Les prochains test physiques LIGUE auront lieu le samedi 1^{er} septembre 2018 à BLOIS.

Christophe HACAULT remercie la CDA de l'avoir invité et souhaite continuer à suivre les travaux de la CDA pour la saison à venir.

✓ [Questions diverses :](#)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 Heures.

Le Président
Marc SEBASTIEN

Le Secrétaire de Séance
Patrick MOUSSONNE